

Dossier Sponsoring

Fly Evasion

Qui sommes nous ?

Nous sommes une association sans but lucratif formée expressément pour la réalisation de vols en montgolfières. Notre association donne aussi des cours théoriques et pratiques pour l'apprentissage de cette activité, dans le but d'aider de jeunes élèves pilotes à réaliser leurs rêves et ce malgré que cette activité soit très onéreuse.

Cette association a été créée par son président et d'autres membres le 5 juin 1996.

Les statuts ont été publiés au moniteur belge sous le numéro d'identification : 17432 / 96.

L'article 3 de nos statuts stipule le but de l'association :

« Art. 3. L'association a pour objet principal de diffuser et de promouvoir tout sport aérien et plus particulièrement le ballon libre, communément appelé montgolfière. Elle pourra notamment encourager et organiser tout type de manifestations allant dans ce sens, tant à l'étranger qu'en Belgique et plus généralement faire toutes les opérations accessoires se rattachant à son objet principal. »

Notre situation géographique d'association bruxelloise nous permet de silloner la Belgique entière avec nos montgolfières. De plus, l'asbl est formée d'un groupe d'amis tous bénévoles, répartis dans les différentes régions belges. Cela nous permet une meilleure connaissance des terrains locaux. (Voir notre site internet : www.flyevasion.org).

L'association comprend actuellement :

- 1 pilote-instructeur avec plus de 1000 h de vols ;
- 3 pilotes confirmés possédant leur propre ballon ;
- 1 élève-pilote en formation ;
- +20 membres adhérents (effectifs au sol) ;

Notre matériel actuel :



Le "retrouving" sur la place de Mons



Notre ballon "Le Fly" de 3000m³

Si vous le désirez, nous possédons quelques belles photos sur notre site Internet : www.flyevasion.org

Les possibilités de sponsoring :

Le sponsoring est pour nous l'occasion d'aider l'asbl à rentrer dans ses frais¹ tout en donnant l'occasion à un sponsor d'effectuer une publicité des plus surprenantes avec un grand choix de solutions. L'idéal est de déterminer votre budget annuel possible afin de pouvoir éventuellement investir dans ce type de publicité et nous pourrions ensuite, ensemble trouver une solution intéressante pour tout le monde.

Type de support :

- Panneaux sur la nacelle

Installation d'un ou de deux panneaux reprenant votre logo, slogan,... sur notre nacelle.

Budget : +/- 2.000,00 € par an + la conception et la réalisation du ou des panneaux.

- Panneaux sur le ballon

Installation d'un ou de deux panneaux à l'aide de velcro sur notre montgolfière.

Budget : +/- 4.000,00 € par an + la conception et la réalisation du ou des panneaux.

- “Jupe” du ballon personnalisée

Installation d'une “Jupe sponsorisée” sur notre montgolfière.

Budget : +/- 3.000,00 € par an + la conception et la réalisation de la jupe (entre 750,00 € et 2.000,00 €).

- Ballon personnalisé

- Soit par l'achat d'un ballon d'occasion + une confection de deux panneaux à votre logo.

Budget : achat du ballon + conception & la réalisation des panneaux + les frais annuels²

- Soit par la création d'un nouveau ballon

Budget : achat du ballon (de 17.000,00 € à 45.000,00 € suivant votre logo et la taille du ballon) + les frais annuels².

- Mini Ballon personnalisé

Ce support ne permet pas l'envol de passagers mais représente un excellent visuel auprès des enfants ainsi que du public adulte lors de l'organisation de meeting.

Budget : +/- 2.000,00 € par an + l'achat du ballon (de 4.500,00 € à 6.000,00 € suivant votre logo et la taille du ballon) + les frais annuels³.

D'autres supports sont disponibles comme voiture, remorque, casquettes, t-shirts,... qui peuvent être de remarquables supports diffusant votre publicité au-delà des activités réalisées.

Remarques concernant les frais et les prix :

- Seuls les frais de matériels, de déplacement et de catering ont été pris en compte. Aucune rémunération n'est prévue pour les membres de l'association qui sont tous bénévoles.
- Les montants ne comprennent pas l'achat de places pour des passagers. Ceux-ci sont prévus séparément à des prix préférentiels ou compris dans un forfait prédéfini.

(1) Dans les frais d'une montgolfière, il faut inclure :

- *Frais d'amortissement du matériel : nacelle, brûleurs, cylindres à gaz, voilure, ventilateurs, matériel radio, GPS, le véhicule de récupération ainsi que la remorque.*
- *Frais de vol : frais annuels², gaz, diesel pour véhicule de récupération, essence des ventilateurs, boissons offertes après le vol aux passagers, etc.*

(2) Frais annuels : assurance, contrôle technique, frais de travail aérien (+/- 4.300,00 € par an).

(3) Frais annuels mini ballon : les frais sont moindres que pour les grands ballons car il n'y a aucun contrôle technique, ni réglementation aérienne. Toutefois, gaz, essence, véhicule, etc., restent d'applications.

Type d'activités :

Grâce à une montgolfière, vous pouvez organiser une série d'activités publicitaires :

- Baptêmes de l'air
 - Il vous est loisible d'organiser des concours affichant comme prix des baptêmes de l'air ou d'en offrir à vos clients. Dans ce cas, cela vous coûte un minimum et l'appât publicitaire est concluant.
- Sponsoring à d'autres événements et images publicitaires
 - Vous pouvez offrir une prestation aux organisateurs d'une fête locale ou manifestation sportive.
 - Pour les zones où le vol est interdit, il est possible de réaliser une prestation statique. De cette façon, cela donne un très gros impact publicitaire, vu l'intensité du public.
 - Cette montgolfière peut servir d'attrait publicitaire sur le parking d'une grande surface, devant une foire, un salon, etc...
- Image publicitaire
 - Un spot TV peut être réalisé avec la montgolfière.
 - Si vous le désirez, nous pouvons nous engager à participer à un maximum de **meetings belges** et, pourquoi pas, **étrangers**. Les meetings ont un pouvoir médiatique important et le public est toujours très nombreux. De plus, certains meetings sont couverts par la **presse télévisée et écrite tant régionale que nationale**. Dès lors, votre publicité y apparaît **gratuitement**.
- Organisation d'événements
 - Notre association a la capacité d'organiser des concentrations de montgolfières et autres meetings aériens (déjà effectué : direction des vols à « Le Roeulx » tous les ans depuis 2007, Bruxelles 01/05/2005 et 15/09/2007,...).

Chaque année, l'asbl participe à de nombreux meetings belges :

- **En Wallonie** : Ath, Molenbaix, Le Roeulx (direction des vols Fly Evasion), Hotton, Vencimont, ...
- **En Flandre** : Eeklo, Waregem, Sint-Niklaas, ...

Et en France aussi : Hazebrouck, Belleville (Beaujolais), Valenciennes, Mainfond (coupe d'Europe), Châtellerault (championnat de France), Metz, Thionville, Pont Audemer (Normandie), Le Puy en Velay (Haute Loire), Reims,...

Nous avons même eu la grande chance de voler à **Bruxelles** (Hippodrome de Boisfort) en septembre 2007, meeting pour lequel notre président a été directeur des vols.

De notre côté, lors de ces activités, nous nous occupons pour vous :

- des autorisations communales et aéronautiques ;
- des autorisations par radio avec la tour de contrôle lors des vols dans les zones contrôlées ;
- du transport du ballon avec notre véhicule ou le vôtre sur le lieu de départ ;
- de diriger et d'organiser l'équipe des membres pour l'aide au montage dans la mesure où 2 à 3 personnes sont nécessaires au gonflement du ballon ;
- du suivi du ballon par l'équipe en voiture pour la récupération et la prise en charge des passagers éventuels ;
- du pilotage de la montgolfière, de sa maintenance et des réparations éventuelles ;
- du démontage et du rangement du matériel ;
- de la responsabilité de tenir le matériel mis à notre disposition en bon état ;
- de préster le nombre de vols annuel inscrit dans le contrat.

Type de contrat :

Plusieurs types de contrat peuvent se négocier :

- Tout le matériel est votre propriété ;
- Une partie du matériel vous appartient et l'autre partie peut être louée ou nous pouvons en être propriétaire ;
- Action sporadique avec des panneaux sur une montgolfière appartenant à un tiers (dans ce cas un contrat avec un minimum de 15 prestations par an doit être négocié) ;
- Achat d'un nombre de places pour des passagers par an à effectuer.

Le contrat sera le lien officiel liant les deux parties et définissant exactement ce que les deux parties apportent l'une à l'autre :

- Le sponsor :
 - Achète, loue, crée et fournit un support visuel ;
 - Apporte les fonds financiers à l'asbl.
- L'association :
 - Permet d'associer la marque ou le nom du sponsor à tous les aspects positifs de la montgolfière.
 - S'engage à :
 - effectuer un certain nombre de vols (sans passager) avec possibilité de report sur l'année suivante si la météo interdit la prestation.
 - effectuer un certain nombre de vols (avec passagers, à des conditions privilégiées et prioritaires) avec possibilité de report sur l'année suivante si la météo interdit la prestation.
 - être présent à une série de meetings, ou lors d'événements rassemblant du public (dans la mesure où la présence d'une montgolfière ou d'une mini-montgolfière est possible et autorisée) avec possibilité de report si la météo interdit la prestation.

Pourquoi nous choisir :

- Nous sommes une asbl, et cela implique :
 - une absence de but lucratif qui vous assure des prix plus que concurrentiels.
 - des membres tous bénévoles, afin de diminuer certains frais logistiques.
 - une philosophie du vol empreinte de passion et de plaisir que nous communiquons sans compter à nos passagers.
- Nous sommes situés à Bruxelles. Cette position centrale et "neutre" nous offre une facilité d'accès en Flandre comme en Wallonie.
- Nous sommes présents en Belgique comme en France dans la plupart des grands rendez-vous.

De plus, un lien entre **le site Internet** de l'association vers votre site peut être effectué. A savoir que notre site rencontre un vif succès envers le public et le milieu de l'aérostation. **Plus de 700 pages visitées par semaine.** Les pages des réseaux sociaux de l'association sont également une vitrine vers l'extérieur.

Cette lettre n'est qu'un aperçu des possibilités qui peuvent se concevoir et dont il est toujours possible d'en discuter ensemble.

Quoi qu'il arrive, vous posséderez une publicité fortement remarquée car les personnes qui aperçoivent un ballon n'oublient jamais le logo qu'il porte, quel qu'il soit. Notre vitesse en vol n'étant pas très rapide, le public au sol a le temps de bien lire votre publicité.

Une montgolfière ne passe jamais inaperçue et toujours regardée !

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

En espérant un contact prochain, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Jean-Claude BOUVY
Président

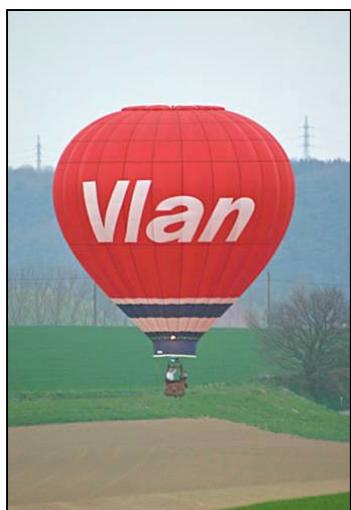
Pierre Portzenheim
Trésorier



Quelques exemples :



Minis ballons devant un large public pendant les préparatifs des gros ballons.
à gauche : Meeting de Hazebroek (France) à droite : Meeting de Hotton (Belgique)



Vue sur les différentes parties du ballon qui peuvent accueillir votre logo. De gauche à droite :
 l'enveloppe du ballon neuve ou d'occasion ; la jupe du ballon ; panneau sur la nacelle



La voiture et la remorque sont aussi des supports très visuels qui traversent sans cesse les régions où évolue la montgolfière.